

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 30 juin 2011 à 20h00

Convocation du 23/06/2011

Étaient présents : LEMIRE Jean André, GARCIA Philippe, MEALLET Bertrand, BETES Françoise, BLANC Agnès, PATROUILLEAU Christian, NAPIAS Christophe, MORGANTINI Carlo, ROUSSEIL Leslie, LOPEZ Maria, FERNANDEZ Natacha.

Absents excusés : JACQUET Agnès procuration à NAPIAS Christophe, ORTIZ GUERRERO Marie, FAURE Jean François.

Secrétaire de séance : Mr LEMIRE Jean André

En ouverture le compte rendu de la précédente réunion est lu et approuvé à l'unanimité.

TARIFS MODULES POUR LA GARDERIE PERISCOLAIRE: Délibération 16/2011 (unanimité)

Le contrat que nous avons avec la CAF Gironde nous impose de pratiquer des tarifs modulés pour les activités périscolaires, en fonction du quotient familial des parents.

Mme BETES Françoise propose donc les tarifs suivants

Ces nouveaux tarifs seront appliqués dès la rentrée scolaire 2011-2012.

Quotient familial	Tarif à la demi-journée		
	1 enfant	2 enfants	3 enfants
Moins de 500€	0,40 €	0,35 €	0,30 €
De 501€ à 750€	0,60 €	0,55 €	0,45 €
De 751€ à 1000€	0,80 €	0,70 €	0,60 €
De 1001€ à 1250€	1,00 €	0,90 €	0,75 €
1250 et plus	1,20 €	1,05 €	0,90 €

Adhésion à la formule « ECO » du Dispositif d'Accompagnement à l'Efficacité Energétique du Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde. : Délibération n° 17/2011 : (Unanimité)

Mr Garcia présente la proposition d'adhésion à la formule « ECO » du Dispositif d'Accompagnement à l'Efficacité Energétique du Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde.

En adhérant à la **formule « ECO »** du dispositif d'accompagnement à l'efficacité énergétique, la Commune accède, entre autre, aux prestations de base et complémentaires suivantes :

- Diagnostic énergétique global des bâtiments.
- Un appui technique en éclairage public.
- La mise à disposition d'un progiciel de suivi énergétique
- Un accès à des études spécifiques :
 - Etude de faisabilité des solutions d'approvisionnement en énergie.
 - Etude de faisabilité en énergies renouvelables.

Le montant de l'adhésion à la **formule « ECO »**, que la Commune s'engage à verser au SDEEG, se présente de la manière suivante :

- Un coût fixe annuel des prestations de base qui est fonction du nombre d'habitants de celle-ci : **0,4 €/habitant.**

Des coûts ponctuels complémentaires pour les études spécifiques que la commune souhaite entreprendre : **10% du montant TTC de l'étude.**

AVIS sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale présenté par le Préfet le 14 avril 2011: Délibération n° 18/2011 : (unanimité)

1 – Le Conseil municipal se félicite de l'absence de proposition visant à faire évoluer le périmètre de la CDC Montesquieu, qui traduit la pertinence du périmètre existant et qui conforte l'institution intercommunale dans son désir d'approfondir la mise en œuvre d'un projet de territoire

2 – Le Conseil municipal prend acte de la proposition du Préfet de créer une métropole bordelaise par transformation/extension de l'actuelle Communauté Urbaine, et prend acte de l'absence de proposition de constitution de pôle métropolitain.

3 – Le Conseil municipal est catégoriquement opposé à départir la CCM de sa compétence en matière de collecte des déchets ménagers, compétence originelle de la collectivité et consubstantielle au projet politique du territoire.

4 – Le Conseil municipal demande le maintien de l'UCTOM au motif que l'étude d'un regroupement à une échelle plus grande ne démontre aucune marge d'optimisation technique ou financière de la compétence « traitement » par rapport à la situation actuelle.

5 – Le Conseil municipal propose un regroupement progressif des unités de gestion de l'eau et de l'assainissement dans un périmètre de niveau cantonal.

6 – Le Conseil municipal ne souhaite pas se départir de la compétence « accueil de loisirs sans hébergement ».

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA COMMUNAUTE DES COMMUNES DE MONTESQUIEU Délibération n° 19/2011:

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport par M. le Maire.

MODIFICATION BUDGETAIRE Délibération n° 20/2011:

Compte 023	-0.37 €
Compte 022	+0.37 €

QUESTIONS DIVERSES

- Mr MORGANTINI Carlo, présente l'avis négatif du Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde, sur la proposition du préfet le concernant, dans le cadre du projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale présenté par le Préfet le 14 avril 2011.

Fin de séance, 21h40